



Question écrite n° 13446

BRIGITTE

GONTHIER-MAURIN

Situation de la résidence universitaire d'Antony

SENATRICE
DES HAUTS-DE-SEINE

GROUPE COMMUNISTE
REPUBLICAIN
ET CITOYEN
ET DES SENATEURS
DU PARTI DE GAUCHE

MEMBRE
DE LA COMMISSION
DE LA CULTURE, DE
L'ÉDUCATION ET DE LA
COMMUNICATION

Mme Brigitte Gonthier-Maurin souhaite interpeller Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation de la résidence universitaire d'Antony (RUA).

La propriété de la RUA Jean-Zay et de ses 2050 chambres a été transférée de l'État vers la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre (CAHB) en janvier 2009. Depuis, par l'intermédiaire du CROUS gestionnaire des locaux, la CAHB a fait procéder à des centaines d'expulsions pour vider le bâtiment C, muré l'été dernier, et multiplie en ce moment les expulsions du bâtiment A et de ses 311 chambres.

Elle lui demande s'il est acceptable de démolir la majeure partie du logement social étudiant à Antony, avec des méthodes précipitées et vécues parfois de manière violente par les étudiants, dans un contexte de crise du logement étudiant sans précédent.

Les constructions achevées et en cours dans le département des Hauts-de-Seine, souvent avancées par elle comme la justification de la destruction dans le même temps de centaines de logements sociaux étudiants, ne sont nullement à la hauteur de la crise du logement étudiant.

Les chambres terminées et livrées sont peu nombreuses et sont bien loin de compenser les fermetures déjà effectives de chambres à la RUA ; les constructions en cours ne sont pas accessibles et ne peuvent honnêtement pas être comptabilisées dans le nombre global de chambres existant dans les Hauts-de-Seine ; les loyers de ces nouvelles chambres étudiantes correspondent le plus souvent à au moins le double de ce que coûte une chambre à la RUA, preuve supplémentaire qu'il s'agit bien de logements étudiants qui ne sont pas sociaux alors que les besoins sont grands.

Après l'engagement du conseil régional d'Ile-de-France de contribuer à hauteur de 20 millions d'euros dans la réhabilitation de la RUA et considérant la rénovation réussie d'autres résidences universitaires, comme celle de Cachan, elle lui demande donc si elle va intervenir dans le dossier pour que la CAHB et tous les partenaires concernés fassent le choix du progrès et de l'amélioration réelle de la vie des étudiants, à savoir celui de la réhabilitation globale de l'ensemble des bâtiments de la RUA.